

Journée d'étude « Versailles et la Pologne »

5 mars 2019



Habit of the King of Poland & Elector of Saxony in 1700 et Habit of the Queen of Poland & Electress of Saxony in 1700, dans Recueil des habillements de différentes nations, anciens et modernes, 1757, vol. 1, fol. 93-94, Bibliothèque municipale de Versailles.

Organisateurs

Académie Polonaise des Sciences – Centre scientifique à Paris

Centre de recherche du château de Versailles

Partenaires

Bibliothèque polonaise de Paris

Centre de Civilisation Polonaise – Sorbonne Université

Panel 1 – Transferts culturels : les noblesses polonaises, lituaniennes et hongroises

Présidence de séance : Maciej Forycki (Académie Polonaise des Sciences – Centre scientifique à Paris) et Flavie Leroux (Centre de recherche du château de Versailles)

Michel FIGEAC (Université Bordeaux-Montaigne), Un modèle d'éducation versaillais pour les jeunes femmes de la noblesse européenne : l'exemple d'Hélène Potocka à l'Abbaye-aux-Bois

Avant d'épouser le prince de Ligne (en premières nocces), puis le comte Vincent Potocki (en secondes nocces), Hélène Massalka, fille de la haute noblesse polonaise, est placée par son oncle, le prince-évêque de Wilna, à l'Abbaye-aux-Bois, à Paris. Elle y reste de 1771 à 1779 pour parfaire son éducation. La formation qu'elle y reçoit, et sur laquelle elle revient dans son journal intime, est d'abord intellectuelle, morale et religieuse. Mais le choix d'une institution française vise aussi à acquérir « la décence et la douceur », afin de pouvoir répondre aux impératifs de la vie en société : entretenir des réseaux, trouver un mari ou intégrer le couvent.

Joanna ORZEŁ (Université de Łódź), Versailles dans le système éducatif des magnats de la République des Deux Nations

Le Grand tour constituait l'un des éléments du système éducatif des magnats de la République des Deux Nations. Avant le voyage, les parents écrivaient des instructions à leurs fils et aux précepteurs. Les instructions contenaient des conseils sur les lieux à visiter. La cour française à Versailles était l'un de ces lieux de passage incontournables, en particulier pour apprendre l'étiquette, les bonnes manières, la danse, se faire des connaissances, assister à des bals et à des audiences. Vers 1720, le précepteur Marcin Kawiecki a rédigé une liste des cours européennes qui méritaient d'être visitées. La cour française se plaçait en première position, puis venaient les cours italiennes et la cour de Vienne. L'on peut observer la mise en pratique de ces recommandations avec le magnat Józef Jerzy Hylzen, qui se rend à Versailles en 1753-1754 accompagné de son précepteur, le jésuite Karol Wyrwicz.

Filip WOLAŃSKI (University of Wrocław), Cultural Transfer of French Court Patterns in the Light of Old Polish Travel Relations in the 17th and 18th Centuries

Les voyages de l'élite polonaise en France aux XVII^e et XVIII^e siècles peuvent être considérés comme un moyen privilégié de transferts culturels. En effet, y prenaient part non seulement les magnats, mais aussi, plus généralement, tous les groupes sociaux qui cherchaient à accéder à une éducation aristocratique. Plus que par les palais, ils étaient attirés par les pratiques culturelles de la cour française : le cérémonial pour la réception des ambassadeurs, le comportement du souverain, les fêtes et divertissements, l'étiquette, notamment lors des repas – autant de réalités qu'ils comparaient avec ce qu'ils avaient pu observer à la cour des rois polonais. Ce mouvement prend une ampleur plus importante au milieu du XVIII^e siècle car les Polonais bénéficient alors de la protection de la reine de France, Maria Leszczyńska. Certains ont laissé des relations ou des journaux de ces voyages, lus dans les cercles aristocratiques, dans lesquels ils rendent compte de leur expérience. La culture française y apparaît comme centrale et même, parfois, comme un modèle à suivre.

Ferenc TÓTH (Académie Hongroise des Sciences), Aristocrates hongrois polonophiles à la cour de France sous l'Ancien régime

La cour de Versailles, œuvre de Louis XIV, était un moyen d'ascension sociale pour les nobles étrangers émigrés. Parmi ceux-ci, nous pouvons trouver plusieurs aristocrates hongrois impliqués dans les mouvements nationaux contre la Maison d'Autriche qui entretenaient des relations étroites avec les élites polonaises. Le premier grand personnage de cette émigration fut incontestablement François II Rákóczi (1703-1711), prince déchu se réfugiant à la cour de Louis XIV. Une petite communauté hongroise apparut alors en France et fut employée au service du roi dans les régiments de hussards. Après la guerre de

succession de Pologne, Stanislas Leszczyński, le beau-père de Louis XV, s'installa en Lorraine et favorisa la carrière d'autres aristocrates et nobles hongrois issus de l'émigration, en particulier François II Rákóczi, Ladislas Berchény (1689-1778), André et François de Tott, ainsi que plusieurs membres des familles Esterhazy, Jankovich, Benyovsky, Dessoffy, Pollereczky.

Mariusz SAWICKI (University of Opole), L'influence politique de Versailles sur la noblesse lituanienne à la fin du 17ème siècle

La seconde moitié du XVII^e siècle a été marquée par la domination de la diplomatie française en Europe, y compris dans le Commonwealth polono-lituanien. Pour pouvoir mener les projets de leur roi sur le terrain, les diplomates français ont ainsi entretenu des liens avec les familles les plus importantes du Grand-Duché de Lituanie : les Sapieha, les Radziwill, les Pac, les Ogiński, etc. Ces liens se matérialisaient souvent par des échanges monétaires. Par exemple, le grand chancelier lituanien Krzysztof Zygmunt Pac recevait du royaume de France une rente de 20 000 livres par an et son frère une autre, de 16 000 livres par an, à partir de 1669. Même si ces sollicitations financières n'étaient pas toujours satisfaites, les liens avec l'aristocrate lituanienne se sont maintenus au XVIII^e siècle, permettant à la diplomatie française de prospérer, même après la mort de Louis XIV.

Panel 2 – Les Français en Pologne, la Pologne en France

Présidence de séance : Michel Figeac (Université Bordeaux-Montaigne)

Chantal GRELL (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines), De Paris à Varsovie : l'expérience de la cour de Louise-Marie de Gonzague, princesse de Mantoue et reine de Pologne

Louise-Marie de Gonzague (1611-1667) est surtout connue en raison de ses deux mariages successifs, qui lui ont permis de devenir et de rester reine de Pologne, entre 1645 et 1667, sous le nom de Marie-Louise. La période qui précède reste en revanche souvent ignorée. Issue de l'une des premières familles de France, Louise-Marie a avant son départ pour la Pologne une connaissance très précise de la cour. Elle y prend d'ailleurs part à des intrigues contre le cardinal de Richelieu et fréquente certains des plus importants acteurs de l'entourage de Louis XIII, Gaston d'Orléans et le marquis de Cinq-Mars notamment. À son arrivée en Pologne, après le mariage avec Ladislas IV Vasa en 1646, elle importe certaines de ces pratiques qu'elle pu connaître à la cour de France, en particulier le mécénat scientifique, l'ordre des rang et l'étiquette.

Aleksandra SKRZYPIETZ (University of Silesia in Katowice), Francis Louis de Bourbon, prince de Conti - Louis XIV's cousin on the Polish throne?

François-Louis de Bourbon (1664-1709), prince de La Roche-sur-Yon puis prince de Conti, était prince du sang et donc membre de la famille royale française. Après le décès du roi Jan III Sobieski, en 1696, il se présenta comme candidat au trône polonais, à la demande de Louis XIV. Melchior de Polignac, alors ambassadeur du roi de France en Pologne, s'engagea à orienter l'élection dans ce sens. Ce fut pourtant un échec : François-Louis de Bourbon fut finalement défait en 1697 par Frédéric Auguste I^{er}, prince-électeur de Saxe. Différentes sources, d'ailleurs souvent contradictoires, permettent d'aborder cet épisode peu connu de l'histoire des relations franco-polonaises : les lettres peu enthousiastes du prince de Conti, celles au contraire très optimistes de l'ambassadeur français, mais également les sources émanant des aristocrates polonais, qui voyaient Versailles et la France comme un symbole d'oppression et craignaient d'y perdre leur liberté.

Thierry FRANZ (Musée du château de Lunéville / Université de Lorraine), La cour de Stanislas Leszczyński à Lunéville et le mythe d'un « Versailles lorrain » : les modalités de réception du modèle français

Bien qu'invoquée dès le XVIII^e siècle par les visiteurs du château de Lunéville, l'image toujours prégnante du « Versailles lorrain » doit être réinterrogée. Manifestation architecturale du pouvoir déjà chancelant des ducs de Lorraine, l'édifice accueille en 1737 son dernier souverain en la personne de Stanislas Leszczyński (1677-1766). Roi de Pologne détrôné et duc de Lorraine sans couronne, il doit à la diplomatie européenne et à son gendre le roi de France ce statut qui, bien qu'inconfortable en apparence, lui permet de satisfaire sa passion des arts. Aussi offre-t-il à Louis XV une place à Nancy, sa capitale, en signe d'allégeance, place véritablement royale tant par sa dédicace que par la majesté de son architecture. Son intervention à Lunéville, dans le réaménagement partiel des lieux de cour et plus encore dans l'embellissement des jardins, est moins univoque. Au-delà du médium esthétique que constitue sa vision fougueuse du goût rocaille, Stanislas pose un regard distancié et parfois critique sur le modèle français au travers de ses créations, en particulier sur les plans politique et philosophique. Au cœur d'influences multiples, la société et l'art de cour créés en Lorraine par un prince au destin européen affirment ainsi leur originalité, grâce à l'étude de sources inédites et à une approche renouvelée du patrimoine architectural.

Philip MANSEL (The Society for Court Studies / Centre de recherche du château de Versailles), Versailles en Pologne : le séjour de Louis XVIII à Varsovie, 1801-1804

Expulsé de Mittau, en Courlande, par Paul Ier en janvier 1801, Louis XVIII reçoit l'autorisation de Frédéric Guillaume III de vivre à Varsovie, alors ville prussienne. Il habite le Palais Kazanowski en ville et, en été, la « maison blanche » dans le parc de Lazienski. Avec les maisons de sa femme, de son neveu et de sa nièce (le duc et la duchesse d'Angoulême), sa cour atteint 150 personnes, dont, comme à Versailles, des premiers gentilshommes, capitaines des gardes et premiers valets de chambre. Malgré sa parenté avec trois rois de Pologne et sa piété catholique, son séjour fait bien moins d'impression en Pologne qu'en Courlande ou, plus tard, en Angleterre. Pour ne pas s'aliéner le Premier Consul, la Prusse lui demande en effet de garder l'incognito. Néanmoins, c'est de Varsovie, en février 1803, qu'il lance son « grand refus » à Napoléon, qui lui demandait de renoncer au trône de France moyennant finance. Après un séjour en Suède, il est finalement contraint de quitter Varsovie, en septembre 1804, pour se rendre de nouveau à Mittau.

Elżbieta WICHROWSKA (Université de Varsovie), Versailles polonais (1831-1845)

L'émigration polonaise en France, et en particulier à Versailles, est massive entre 1831 et 1845, après l'échec de l'insurrection de 1830 contre la Russie. Pourquoi avoir choisi Versailles ? Le lieu est d'abord situé près de Paris, mais reste suffisamment éloigné pour constituer une retraite champêtre agréable, où il est possible d'entretenir une culture et une identité nationales. S'ajoute à cela des raisons sociales, notamment la présence sur place d'aristocrates français liés aux Polonais par la parenté et l'amitié. Mais surtout, Versailles exerce une attraction particulière en raison de son statut ambigu : la ville, son château et son parc sont à la fois un espace touristique, avec ses grandes eaux, et une relique du passé, souvenir d'une époque révolue qui rappelle la splendeur des Bourbons et les fracas de la révolution. L'inauguration du musée de l'histoire de France, en 1837, contribue également à polariser l'émigration polonaise à Versailles.

Panel 3 – Fonctionnement curial et politique

Présidence de séance : *Tomasz Wiślicz (Académie Polonaise des Sciences – Centre scientifique à Paris)*

Sergiy SERYAKOV (H.S. Skovoroda Kharkiv National Pedagogical University), The Attempt to Establish the Yaroslav Knight Academy as a Response to the New Educational Challenges, Arising from the Versal Court's Activity

Dans les années 1670-1680, un projet éducatif innovant voit le jour à la frontière orientale du Commonwealth polono-lituanien : la création d'une école jésuite d'un nouveau genre, la « Yaroslav Knight Academy », à l'initiative de Bartłomiej Wąsowski, jésuite polonais qui a effectué plusieurs voyages en France. Ce projet reflète des tendances nouvelles en matière d'éducation, qui s'inspirent de la cour française et gagnent l'Europe entière, dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Le « modèle » politique et culturel français se caractérise par la bureaucratisation du gouvernement et par la professionnalisation des armées, ce qui suppose d'adapter l'éducation en ce sens en proposant d'enseigner des disciplines telles que les mathématiques, la géographie ou encore l'équitation. Mais cette conception nouvelle se heurte aux spécificités du système polono-lituanien et à divers obstacles qu'il s'agit ici de mettre en lumière, en particulier le manque de moyens matériels et les pressions exercées par l'Académie de Cracovie.

Aleksandra ZIOBER (University of Wrocław), In the Circle of Power – the Favourite in the Political System of Versailles and the Polish-Lithuanian Commonwealth in the 17th and 18th Centuries

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, autant en France que dans le Commonwealth polono-lituanien, les rois doivent composer avec différents partis et conseillers supposés l'aider à gouverner. Chaque parti avait son meneur, que le souverain pouvait tenter de manipuler par l'octroi de grâces ou de charges, faisant de lui un favori ou un opposant. Le but de cette présentation est d'observer la manière dont les monarques du Commonwealth polono-lituanien, d'une part, et les rois de France, d'autre part, pouvaient user de la faveur pour élever, ou au contraire abaisser, les aristocrates. Est-il possible de mettre les deux pays sur le même plan à cet égard ? Cela est loin d'être évident. Le pouvoir du souverain polonais était limité par les assemblées : pour être élu, il se devait d'être conciliant avec les différentes factions. En outre, son royaume était composé de territoires distincts, ce qui lui imposait de conserver un certain équilibre entre les familles qui y exerçaient leur domination. Le système polonais ne permettait donc pas de mettre un place un système de la faveur similaire à celui que l'on pouvait rencontrer en France avec le gouvernement par ministres, à l'instar du cardinal de Fleury (sous Louis XV) ou du comte de Maurepas (sous Louis XVI).

Tomasz CIESIELSKI (University of Opole), Defenders of the King. The Guard at the Courts of Versailles and Dresden - Warsaw in the First Half of the 18th Century

Dans toutes les cours d'Europe, il existe au moins depuis le XII^e siècle des troupes de gardes destinées à assurer la sécurité du monarque et de sa famille. Au XVII^e siècle, s'opère une distinction plus claire entre troupes militaires, qui pourvoient l'armée en temps de guerre, et troupes de cour, chargées de protéger le souverain. Dans cette seconde catégorie, les gardes fonctionnent selon deux modalités : d'une part, elles exécutent des tâches policières, d'autre part, elles revêtent un rôle de représentation, en particulier lors des cérémonies publiques comme les entrées royales ou les carrousels. Tous ces changements sont d'abord introduits en France, au Louvre puis à Versailles. Sous Louis XIII et plus encore sous Louis XIV, les gardes deviennent un élément caractéristique de la cour française, repris ensuite dans d'autres cours d'Europe. Le modèle français est ainsi transposé en Saxe, dans les années 1680, puis le modèle saxon dans le Commonwealth polono-lituanien, vers 1720. Les troupes sont alors agrémentées d'une Garde du corps, de Cheval-légers, apellés « trabants », puis de mousquetaires, qui assurent la sécurité des résidences et de la personne royale, mais qui participent également aux cérémonies curiales.

Adam PERŁAKOWSKI (Jagiellonian University), Von Paris über Dresden nach Warschau. Zur Rezeption der französischen Kultur im polnisch-litauischen Adelsrepublik und Vermittlungsrolle Kursachsens in den Jahren 1697-1763

Le règne des Wettin en Pologne-Lituanie (1697-1763) entraîne non seulement de profonds changements dans le système politique de cette partie de l'Europe, mais aussi une intensification des contacts culturels entre l'État polonais et la culture européenne. Les influences françaises dans la culture saxonne sont notables à compter du règne de Frédéric Auguste Ier. Elles se ressentent en particulier à la cour royale de Dresde, dans la peinture, la sculpture, l'architecture, les cérémonies, l'opéra, le théâtre et le ballet. Lorsque Frédéric Auguste accède au trône de Pologne (1697), il joue un rôle de médiateur presque naturel entre la France et le Commonwealth polono-lituanien. Cependant, ces transferts culturels ne se limitent pas à l'imitation passive des modèles français : l'on remarque également des influences italiennes très fortes sous le règne d'Auguste III (1734-1763) et des productions artistiques locales importantes (voir les œuvres de Jakub Sito). Tout cela a permis l'émergence d'un mélange culturel particulier sur l'Elbe et sur la Vistule, où l'influence française était importante, mais à nuancer.

Panel 4 – Résidences royales et princières

Présidence de séance : *Paweł L. Rodak (Centre de Civilisation Polonaise – Sorbonne Université) et Katarzyna Anna Kula (Académie Polonaise des Sciences – Centre scientifique à Paris)*

Małgorzata DURBAS (University Jan Długosz in Częstochowa), Présence « d'André Le Nôtre » dans les jardins du palais à Krystynopol de Franciszek Salezy Potocki au milieu du XVIII^e siècle

André Le Nôtre – « maître de l'illusion et de la splendeur » – a laissé de grandes réalisations, telles que les jardins de Versailles. Ces jardins ont été conçus comme un acte créateur, symbole du pouvoir absolu et de la puissance du roi. Même si en France cette vision s'est essoufflée avec le temps, les principes généraux des jardins de Le Nôtre ont été très appréciés, parfois repris et imités, dans de nombreux pays européens, y compris en Pologne, au milieu du XVIII^e siècle. Pour marquer sa splendeur et sa puissance nobiliaire, Franciszek Salezy Potocki (1700-1772), surnommé « le petit roi de Russie », a ainsi fait construire à Krystynopol un palais et un jardin parmi les plus raffinés de la Pologne du milieu du XVIII^e siècle. Le projet, réalisé selon les plans de Pierre Ricaud de Tirregaille en 1757-1760, consistait à bâtir une véritable résidence royale de type français, avec deux cours, un palais, des ailes et des annexes à disposition axiale, qui se poursuivaient dans la composition du jardin avec une cascade et des fontaines. Mais la vocation de ce lieu unique, immortalisé par un dessin aquarellé, n'était pas seulement esthétique, le palais et les jardins jouant également un rôle important dans la vie sociale et économique de Potocki.

Tomasz DZIUBECKI (Białystok University of Technology), The magnate residence as a political manifestation

Cette présentation se propose d'analyser trois palais – Wilanów, sous Jan III Sobieski, Białystok, appartenant à Jan Klemens Branicki, et Radzyń Podlaski, possédé par Eustachy Potocki –, en les replaçant dans le contexte politique et social spécifique du Commonwealth polono-lituanien, à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle. Aussi bien le système politique électif que la culture inspirée de la tradition antique ont grandement imprégné les réalisations architecturales commandées par les magnats, conçues comme des espaces d'ostentation. Les sculptures antiques, notamment, servaient ainsi à manifester le statut politique des propriétaires et leur capacité à diriger la République. À cet égard, la comparaison de ces palais avec Versailles n'est pas si évidente, même s'ils s'en inspirent à bien des niveaux, considérant le château français comme le paradigme de la résidence royale en Europe.

Łukasz Mikołaj SADOWSKI (Académie de Beaux-arts de Łódź), Résidences polonaises dans le style de l'historicisme français dans la seconde moitié du XIX^e et début du XX^e siècle. La mode ou un substitut du style national ?

À compter de la seconde moitié du XVII^e siècle, l'architecture française constitue une source d'inspiration pour de nombreuses résidences partout en Europe. L'un des modèles dominants fut en particulier le château de Versailles, avec le schéma du palais « entre cour et jardin », qui permettait autant à l'aristocratie qu'à la bourgeoisie qui s'en saisissait, d'exprimer une forme d'appartenance sociale et de répondre à un phénomène de mode. Cependant, pour la Pologne, l'adoption du style français dans les années 1870 recouvre également d'autres enjeux : faire office de style national pour s'opposer aux occupants russes, prussiens et autrichiens. Ainsi, jusqu'au début du XX^e siècle, le style « Henri IV », « Louis XIII » ou encore « Grand siècle » est devenu une forme de manifestation politique : expression du soutien de la Pologne à son alliée historique, la France, ou encore déclaration d'européanité et de cosmopolitisme, en particulier dans les territoires occupés par la Russie ou l'Autriche. Un nouveau style national polonais émerge finalement avec l'indépendance du pays, en 1918.